

Avis

Réunion d'information préalable

Consultation du public avant l'introduction d'une demande de permis d'environnement de classe 1

Le Collège communal de Lessines porte à la connaissance de la population que la **S.A. PRANAROM HERBAL GEM** prévoit d'introduire prochainement une demande de permis unique de classe 1 pour l'extension de ses activités de production d'arôme et d'huiles essentielles sis à l'Avenue des Artisans 37 à 7822 GHISLENGHIEN.

Conformément aux dispositions des articles D 29-5 et D 29-6 du livre 1er du Code de l'Environnement et de l'arrêté du gouvernement wallon du 4 juillet 2002 arrêtant la liste des activités et installations classées, ce projet doit faire l'objet d'une étude d'évaluation des incidences sur l'environnement avant l'introduction de la demande de permis unique. La réalisation de cette étude a été confiée au bureau d'étude agréé : Incitec sprl, rue des Ecoles, 7 à 7971 Beloeil

Conformément aux dispositions précitées, à l'initiative du demandeur, une réunion d'information préalable du public est organisée **le mardi 10 octobre 2017 à 18h30** dans les locaux de l'Altitude 48, chemin Brimboriau, 16, 7822 Meslin l'Evêque

Cette réunion a pour objectif:

1°) de permettre au demandeur de présenter son projet ;

2°) de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;

3°) de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;

4°) de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Tout intéressé peut participer à cette réunion.

Le projet fait l'objet d'une procédure d'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontalière.

Dans un délai de quinze jours à dater du jour de la tenue de cette réunion, toute personne peut émettre ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences, en les adressant par écrit au Collège communal d'Ath Rue de Pintamont, 54 à 7800 ATH . Elle en adresse une copie au demandeur, lequel la communique sans délai à l'auteur d'étude.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès de Mr Jean-Philippe Leduc, avenue des Artisans, 37 à 7822 Ghislenghien, (tél.: +32(0)68 269 352, E-mail : jpleduc@pranarom.com).

A Lessines, le 22 septembre 2017

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,